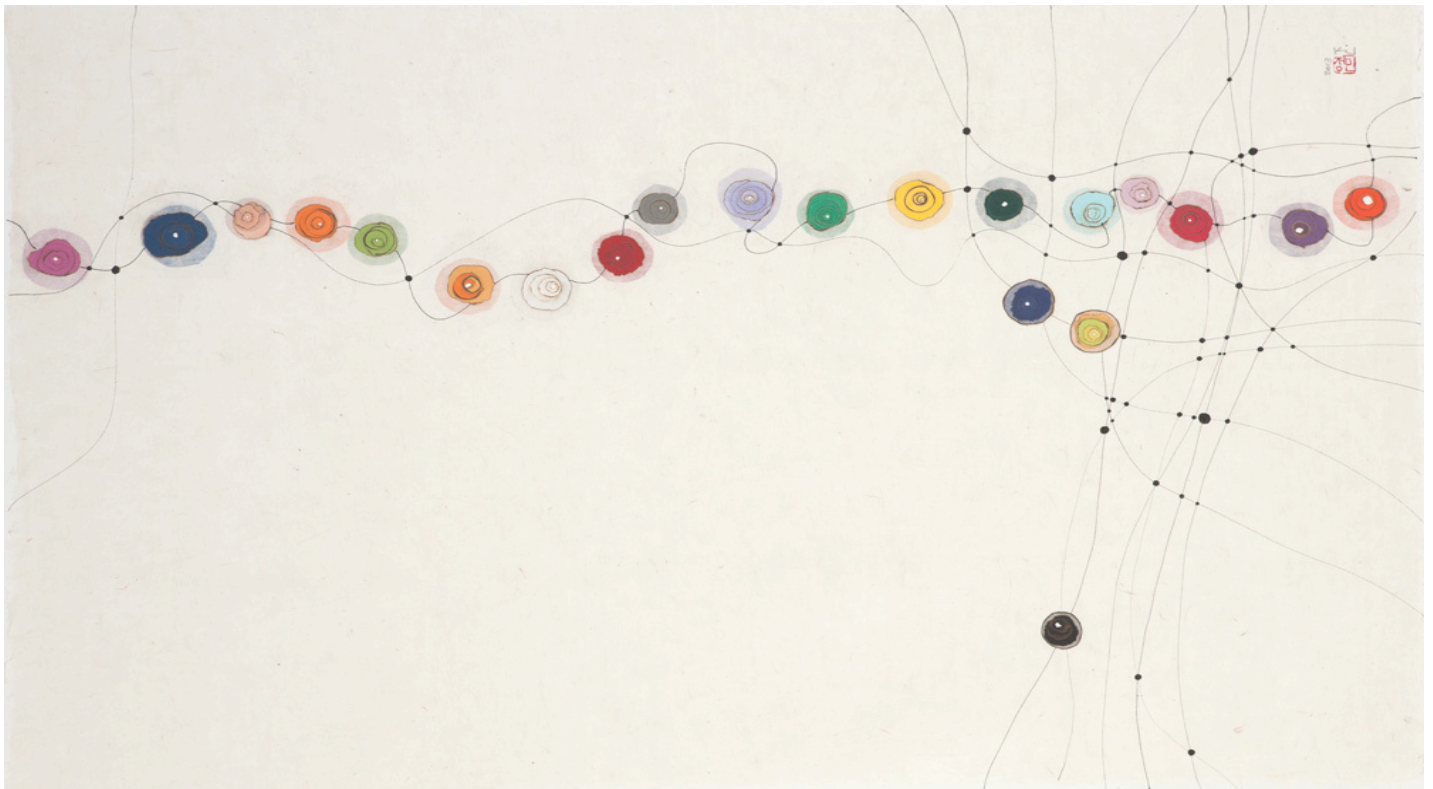


L'ordre des mots a-t-il du style ?

10 et 11 octobre 2024

Salle 128

Campus Saint-Jean d'Angély 3, bâtiment de l'Horloge
25 avenue François Mitterrand, Nice



© Minjung Kim, *Predestination*, 2014

Colloque organisé par Marie-Albane Watine
et l'équipe Pragmatique des textes et des discours, Laboratoire BCL

Programme

Jeudi 10 octobre

Phénomènes d'ordre des mots et marquage de genre poétique

12h30 Déjeuner

14h Mot d'accueil de la Direction du laboratoire

14h30 Marie-Albane Watine : Introduction. L'ordre des mots en stylistique, de la méthode à l'interprétation

Séance 1 : Ordre des mots, métrique et marquage poétique (Présidence Véronique Magri)

15h Pascale Roux : Ordre des mots et traduction en poésie

15h30 Romain Benini : Enquête sur l'ordre des mots dans l'écriture métrique française

16h-16h15 discussion

16h15-45 Pause

Séance 2 : Les inversions entre mal dire et représentation (Présidence Pascale Roux)

16h45 Stéphanie Thonnerieux : Gaucheries de la phrase de James Sacré

17h15 Véronique Magri : L'ordre déterminé-déterminant en corpus poétique – *Les Destinées* de Vigny

19h00 : Dîner

Vendredi 11 octobre

Questions de méthode et d'interprétants en prose

8h30 Accueil des participants

Séance 3 : Ordre des mots et histoire de la langue littéraire (Présidence Anna Jaubert)

9h Sandrine Vaudrey-Luigi (en visioconférence) : Ordre des mots et expérimentations linguistiques dans la prose de Maylis de Kerangal

9h30 Gilles Philippe et Iliaria Vidotto : L'apport du traitement automatique pour l'étude de l'ordre des mots : les segments détachés dans un corpus de prose du XIX^e siècle

10h-10h15 Discussion

10h15-10h45 : Pause

Séance 4 : De l'ordre des mots et du temps vécu (Présidence Ilias Yocaris)

10h45 Agnès Fontvieille-Cordani : Ordre des mots et iconicité. Le cas de la phrase à appositions

11h15 : Antoine Gautier : De l'ordre des mots à l'ordre de lecture : remarques sur l'interprétation des constructions

11h45 Mathilde Vallespir : De l'ordre des mots à l'ordre de la pensée : le cas de Monique Wittig

12h15 Discussion et conclusion

13h Déjeuner de clôture